

Schéma d'action sociale Comité de suivi du 3 janvier 2005 Suite et fin....

Interco-Conseil Général

Rentrée difficile : les professionnels des territoires, lors de la préparation du 3 janvier au matin, avaient souhaité ne pas être présents l'après-midi, marquant ainsi leur désaccord face à des arbitrages organisationnels et des créations de poste bien en dessous de ce qu'ils attendaient.

Les deux organisations syndicales CGT et CFDT ont donc porté devant les élus et l'administration les difficultés que vous aviez à vous projeter en confiance dans cette nouvelle nouvelle organisation... même avec la création de 39 postes, au regard des 47 renforts nécessaires au fonctionnement jusqu'à aujourd'hui.

La Vice Présidente chargée de l'action sociale nous a confirmé que ces créations de poste étaient une base et que le travail de déclinaison fine sur chaque territoire pourrait faire émerger d'autres besoins.

Et pourtant : les réunions prévues après le comité du 2 décembre n'ont pas été faites sur tous les territoires et là où elles ont eu lieu, le discours n'était pas « 39 créations de postes, base de travail » mais « pas d'autres postes que ceux-la ».

Que veut dire ce double discours ? Ouverture d'un côté, fermeture de l'autre....

Nous avons réaffirmé également que :

- réactiver des conventionnements (CCAS - CIDF - AFTAM - mission locale) ne suffira pas pour retrouver la qualité de travail d'accompagnement
- la spécialisation d'une partie de la mission gérontologique ne règlera pas les problèmes de charge de travail de la polyvalence et n'apportera pas la qualité nécessaire à cette mission
- quand aborde-t-on le domaine de l'insertion ?
- va-t-on continuer à laisser de moins en moins de place à la prévention au risque de voir se multiplier des situations de plus en plus dramatiques ?

Et en lien avec ce manque au niveau de la prévention, on ne peut que s'interroger de l'état dans lequel sera la protection de l'enfance dans les années à venir (fermeture de foyers déjà effective due à des conditions d'accueil trop dangereuses, départ massif des assistantes maternelles, difficultés des recrutements futurs etc).

**Alors question : quel est le sens du travail social aujourd'hui ?
Qu'est ce que notre employeur attend d'une assistante sociale
départementale ?**

Réponse : rationalité et obligation de résultats !

C'est à ce moment important du comité de suivi que les élus et la direction y ont mis fin en apprenant que les collègues nous attendaient dans le couloir.

Leur argument a été de nous rappeler que nous avions souhaité une participation plus grande des professionnels de terrain à ce comité, et que ne respectant pas les règles, il était inutile de continuer.

Nous retiendrons de ce comité que les réactions nous paraissent disproportionnées au regard des faits - que nous ne voulons pas uniquement un dialogue social de forme mais bien des discussions sur le fond de ce dossier - et que suite à cet éclat discutable, nous préférons donc entériner la fin du comité de suivi.

De la même manière, nous ne serons pas présents aux vœux du Président car nous revendiquons **la reconnaissance des savoirs faire des agents du Conseil Général et leur implication dans leurs organisations de travail.**

Si nous pouvons convenir de certaines avancées sur le dossier action sociale, le chantier est loin d'être fini.